

Fiche de poste

Contexte général :

L'Organisation du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (OTICE – CTBTO) est l'organisation internationale responsable de la mise en place du système de surveillance internationale soumis au traité fondateur de l'OTICE de 1996. Ce traité interdit tout test d'armes nucléaires et surveille tout type d'explosions nucléaires. Il garantit également le bon fonctionnement du système de surveillance internationale ; celui-ci comprend un réseau de 321 stations sur la planète, 16 laboratoires de radionucléides, un réseau de communication de ces informations, un centre international de données et des inspections ponctuelles se conformant aux directives du traité. Le siège de la Commission préparatoire est à Vienne (Autriche).

Le poste de comptable junior fait partie intégrante du service administratif de la Commission préparatoire. Cette équipe est dirigée par le Directeur du service administratif et financier et est composée de professionnels responsables du budget, de la planification, de la comptabilité générale, de l'équipement, du service des ressources humaines et du service intérieur.

Pour plus d'informations : consulter le site de l'organisation www.ctbto.org

Titre du poste: JEA – comptable junior

Service d'activité: Direction administrative et financière – Comptabilité générale

Grade : P1 (première année) / P-2 (année(s) suivante(s))

Supérieur direct : Directeur du service administratif et financier

Responsabilités liées au poste :

En étroite collaboration avec le directeur administratif et financier, vous serez en charge de :

- Coordonner et planifier la procédure de clôture de l'année comptable comprenant la déclaration fiscale de fin d'année et le suivi effectif de la comptabilité ; analyser les livres de compte et prévoir des solutions applicables, émettre un bilan régulier des rapports financiers, apporter une lecture précise des rapports financiers, préparer les rapports et assurer les correspondances internes ;
- Assurer la liaison avec les auditeurs externes (Cour des comptes française) ;
- Garantir une intégrité, une exactitude et une intégralité globale de la comptabilité générale, garantir l'exactitude des comptes, assurer une révision régulière de toute la comptabilité générale ; contrôler et surveiller les transactions et tous documents émis, assurer l'exécution des procédures de contrôle, surveiller les entrées et les sorties de devises ;

Il s'agit également de :

- S'assurer que toutes les entrées émises relatives aux normes comptables internationales, IPSAS (*International Public Sector Accounting Standards*), soient en accord avec les normes comptables établies par l'IPSAS en vérifiant l'exactitude mathématique des données/calculs allant, le cas échéant, à l'encontre des normes et des procédures d'IPSAS.

- Assurer une surveillance des nouvelles procédures opérationnelles pour la saisie d'informations importantes émises par l'IPSAS : permettre une utilisation efficace du stockage de données et introduire des mesures rectificatives pour éviter toute congestion.
- Suggérer des ajustements des normes comptables, des procédures qui s'y appliquent ainsi que des logiciels utilisés, répertorier tous documents officiels se rapportant à la comptabilité générale.

Enfin, d'autres tâches pourraient vous être confiées.

Compétences/expérience requises :

- Un diplôme universitaire, diplôme de second cycle en finances/comptabilité, ainsi qu'une expérience dans une administration, économique et social ou en poste dans une institution financière reconnue au niveau international ;
- Une large connaissance et bonne expérience dans l'utilisation et l'exécution du système *Enterprise Resource Planning project* (ERP, appliqué au domaine financier) sont vivement recommandées. Bien connaître voire maîtriser les normes comptables IMIS, UNSAS et IFRS serait un atout majeur ;
- Une expérience professionnelle de 2 ans minimum dans le secteur financier et administratif au sein d'une structure internationale serait préférable ;
- Outre la maîtrise du français (comptant parmi les langues officielles de l'OTICE) une bonne maîtrise écrite et orale des moyens de communication en anglais est essentielle.